

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 28 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20250130-DEL202505REST-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit janvier, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-deux janvier deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRÉSENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michaël BUISSON-SIMON, Massimo BUSSA, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corine GALLIEN, Christiane GAUTHIER-MEYER, Marie Pierre MANGE.

ABSENTS : Sophie VIAL, Christophe MASAT, Bertho MAYETTE, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN,

POUVOIRS : Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Murielle SALCEDO,

Secrétaire de séance : Frédéric DUMOUCHEL

Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 18
--

DEL 2025 05 Non-Révision des tarifs du restaurant scolaire 2024 2025
(Votée à l'unanimité)

Madame le Maire propose à l'assemblée de statuer sur une non-révision des tarifs 2024-2025

UTILISATEURS	TARIF depuis RENTREE 2022
REPAS ENFANTS ET PERSONNEL COMMUNAL	4.59 €
REPAS PORTAGE A DOMICILE	10.11 €
REPAS SANS PORTAGE	8.43 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la non-augmentation des tarifs présentés dans le tableau ci-dessus
AUTORISE Madame le Maire à émettre la facturation en conséquence

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 29 janvier 2025 ;

Le Secrétaire,
Frédéric DUMOUCHEL

Le Maire,
Magali GUILLOT